



COM

TÉLÉVIDÉOCODAGE

60 rue Vergniaud
 75640 Paris CEDEX 13
 www.fo-com.com
 postes@fo-com.com

Travail du samedi Ils ont osé signer

L'INACCEPTABLE !

*FO : vos revendications,
 notre combat !*

Au moment même où la DRLC dénonce tous les régimes de travail dans les CTN, trois organisations syndicales : CGT, CFDT et CGC ont osé franchir le pas en signant un accord pour la mise en œuvre du travail le samedi au CTN de Tarbes ! **IMPENSABLE !**

La Poste l'a voulu, ces trois syndicats l'ont soutenue dans sa démarche. C'est un chèque en blanc que viennent de signer la CGT, la CFDT et la CGC à la DRLC ! Avec cette signature, la Direction pourra, au prétexte de plus de productivité, de plus de flexibilité :

- Étendre le travail du samedi dans tous les CTN.
- Remettre en cause l'accord de 1999 sur les 35 heures.

Pour FO COM il n'en est pas question ! C'est INACCEPTABLE !

- FO COM**, ainsi que la CFTC et SUD ont refusé de signer un tel accord !
- FO COM** refuse que les télévidéocodeurs deviennent les souffre-douleur de la logique de compétitivité de La Poste.
- FO COM** rappelle qu'elle a toujours combattu le travail du samedi dans les CTN et qu'elle continuera à le combattre avec toutes celles et tous ceux qui le désirent.
- FO COM** appelle les postières et postiers des CTN à se rassembler autour de ses militants pour s'opposer à la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, pour exiger le maintien des régimes de travail négociés dans le cadre des 35 heures, pour revendiquer de meilleurs salaires notamment par l'accès au grade de base 2.1 !

.....
B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations : OUI NON

Bulletin à remettre au responsable local ou à retourner à :

**FO COMMUNICATION
 60 RUE VERGNIAUD
 75640 PARIS CEDEX 13**

NOM : ADRESSE :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR : MAIL :

ÉTABLISSEMENT : DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU : À COMPTER DU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : À, LE

TÉL. : SIGNATURE